

M. le président montre ensuite un sceau qui lui a été communiqué et dit:

M. le Dr *Mousset*, de *Montignac*, a bien voulu me communiquer le sceau d'une bulle du XIII^e siècle, trouvé par son métayer dans l'ancienne église de *Saint-Etienne*, de *Montignac*, désaffectée depuis la Révolution, et servant aujourd'hui de bâtiment pour exploitation agricole.

Ce plomb mesure, limité au grénétis, 33 millimètres de diamètre et 38 y compris le collet; il pèse 44 grammes 10 centigrammes.

L'avvers, ou sceau proprement dit, est en tout semblable à celui d'*Urbain IV*, de la même époque, trouvé à *Villegats*, et dont j'ai parlé dans le Bul. de 1928.

Le revers, ou contre-sceau, porte cette inscription:

MAR
TINVS
PP IIII

Martin, pape, III^e du nom.

Simon de Brion, pape sous le nom de *Martin IV*, naquit en *France* vers 1230. D'abord religieux franciscain, il devint dans la suite garde des sceaux de saint *Louis*, puis légat du Saint-Siège en *France*. Elu pape à *Viterbe*, après un conclave de six mois, en 1281, il mourut à *Pérouse* le 28 mars 1285, n'ayant occupé la chaire de *Saint-Pierre* que quatre années.

Etant Adonné le lieu où a été trouvé le sceau ci-dessus décrit, quelle bulle pouvait-il bien authentifier?

L'église primitive de *Montignac*, N.-D. du Château (de Castro), qui appartenait à l'abbaye bénédictine de *Saint-Amant-de-Boixe*, en vertu du don que lui en avait fait l'évêque d'*Angoulême*, *Rohon*, en 1035, avait été, un siècle plus tard, cédée au chapitre *Saint-Pierre* par les moines; et ceux-ci avalent alors fait bâtir, dans un autre quartier de la ville, une autre église sous le vocable de *Saint-Etienne*. Or l'usage voulait que l'abbaye fit reconnaître ses droits et possessions, — lesquels variaient d'année en année, — par les papes successifs. Le Pouillé cite (t. VI, p. 519), des bulles des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles sollicitées et octroyées à cette fin.

Il est donc fort probable que le sceau, qui est parvenu jusqu'à nous, authentiquait une bulle promulguée dans ce but par *Martin IV*; et sans doute cette bulle confirmait-elle tout simplement le droit qu'avait l'abbaye de *Saint-Amant-de-Boixe* sur l'église *Saint-Etienne* de *Montignac*.

À